

*Initiatives ministérielles*

[Français]

**M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre la parole sur les amendements cet après-midi.

Je trouve étonnant et un peu intrigant que mes collègues à ma gauche parlent surtout de mon parti, comme ils l'ont fait tout à l'heure, plutôt que du projet de loi et des amendements. J'ai l'impression que le Parti libéral du Canada est beaucoup plus menaçant que le projet de loi, même si ce dernier a certaines lacunes. Cela m'a paru intéressant, car cela se produit de plus en plus souvent récemment. Je vais essayer de ne pas parler contre les partis, mais plutôt de m'adresser à ce que nous avons devant nous.

[Traduction]

Il est intéressant de parler du bilan de ce gouvernement. Lorsqu'on est au pouvoir, il arrive toujours que l'on parle de ce qu'a fait le gouvernement précédent. Ce n'est pas par plaisanterie ni par méchanceté, mais je pense qu'en ce qui concerne les paiements de transfert aux provinces, beaucoup de gens diront que le bilan du gouvernement libéral est assez bon par rapport à celui du gouvernement actuel. Cela va sans dire, mais montrez-moi un parti ou un politicien qui soit sans reproche; je serais surpris d'ailleurs que l'on puisse en trouver un à la Chambre des communes. En fait, il pourrait être très difficile d'en trouver un où que ce soit.

Si l'on compare donc le bilan du gouvernement libéral à celui du gouvernement actuel, en ce qui a trait aux paiements de transfert aux provinces, je pense qu'il fera assez bonne figure. Le gouvernement libéral a aussi un bon dossier quand on pense à ce qui se passe depuis quelque temps dans certaines provinces—je fais allusion aux gouvernements néo-démocrates—quand on pense à ce qui se passe dans les domaines de l'éducation et de la santé où l'on ferme des hôpitaux, où l'on met des travailleurs à pied et où l'on réduit les fonds destinés à l'éducation.

La leçon de l'histoire, c'est que nous devons faire très attention avant de lancer la première pierre, car d'autres pourraient nous faire la même chose et ce ne serait peut-être que juste, d'ailleurs.

Mon collègue vient de dire que les provinces recevaient plus d'argent qu'auparavant. Oui, c'est parfois vrai. Nous devons préciser cependant ce qu'elles reçoivent de plus dans ce projet de loi. Est-ce qu'elles reçoivent plus de points d'impôt ou plus d'argent? Et s'il s'agit d'argent, dans quelles circonstances en reçoivent-elles plus? Est-ce qu'on tient compte de l'inflation, des be-

soins des programmes et de l'augmentation du nombre d'étudiants visés par ces programmes? Si nous parlons de la santé, l'augmentation des paiements tient-elle compte de celle de la clientèle accrue qu'il faut servir?

C'est très facile de dire qu'un gouvernement obtient plus d'argent; mais si plus de gens requièrent des services accrus, cela lui coûte plus cher, et dans ce cas, l'augmentation n'en est pas nécessairement une.

Nous ne devons pas oublier que nous parlons, si je ne m'abuse, de 39 milliards de dollars—on me corrigera si je me trompe—, dont environ 24 sont destinés au financement des programmes établis, aux paiements de transfert au titre de la santé et de l'éducation. On accorde deux fois plus à la santé qu'à l'éducation. De plus, si ma mémoire ne me fait pas défaut, il s'agit pour la moitié de points d'impôt, le reste étant un transfert pécuniaire. Les 8 milliards qui restent sont destinés à la péréquation, c'est-à-dire qu'ils visent à assurer aux provinces moins biens nanties que les autres—tout étant relatif—un soutien financier adéquat.

Enfin, évidemment, il y a le RAPC, le Régime d'assistance publique du Canada, qui sert à soutenir financièrement les programmes sociaux. D'aucuns savent que le RAPC est maintenant assujéti à un plafond. Autrement dit, l'augmentation des versements est limitée à 5 p. 100 pour la Colombie-Britannique, l'Ontario et l'Alberta, ce qui a causé une profonde inquiétude dans ces provinces. On se souviendra que cette mesure a été contestée devant les tribunaux et que l'on doit composer avec l'animosité, le désaccord et la gêne financière des provinces touchées.

On doit notamment se poser une question. Un certain nombre d'amendements ont été présentés, et les partis de l'opposition hésitent à appuyer le projet de loi, bien qu'il semble assez inoffensif et surtout technique, ce qui m'a été confirmé au comité. Il faut alors se demander pourquoi le gouvernement éprouve toutes ces difficultés. Avec tout le respect que je lui dois, je crois que c'est à cause de sa performance dans presque tous les autres dossiers importants. Le gouvernement a souvent dit ce qu'il fallait et a souvent pris les engagements qui s'imposaient, mais il est loin d'avoir été à la hauteur. Qu'il s'agisse de . . .

[Français]

—à la Constitution ou le développement économique de notre parti ou, disons, les programmes sociaux de notre société, on se rend compte que le gouvernement avait sans doute de bonnes intentions. Mais si on regarde ce qui s'est produit, on peut conclure qu'il y a un grand